

GUIDE DES AUTEURS DE LIVRES 2017

Le Guide des auteurs de livres, élaboré par le CNL, la SGDL et la FILL, a été conçu pour accompagner les auteurs dans un environnement juridique, social et fiscal de plus en plus difficile à appréhender.

Il répond à toutes les interrogations concernant le secteur du livre, le droit d'auteur, le contrat d'édition, la rémunération, les activités accessoires, le régime social, la fiscalité, les formations, les aides publiques et privées...

Ce guide s'adresse à tous les auteurs, quels que soient leur activité (écrivain, traducteur, illustrateur...) et leur domaine éditorial (littérature, essai, poésie, jeunesse, bande dessinée...).

Un guide pour une meilleure connaissance de l'environnement professionnel de l'auteur

Depuis 1946, le Centre national du livre est le premier partenaire de tous ceux qui font vivre le livre. Fort de cette conviction, j'ai décidé de faire de l'aide aux auteurs une des priorités du CNL : priorité par les bourses proposées aux écrivains, aux illustrateurs et aux traducteurs mais aussi par un accompagnement renforcé sur les questions liées à l'exercice de leur activité. Ce guide en est un des outils et permettra d'apporter à chacun d'entre vous une meilleure connaissance de son environnement professionnel d'auteur.

Vincent Monadé, président du CNL

Un guide qui contribuera à améliorer les conditions de la création littéraire

Ce guide doit vous permettre de mieux vous y retrouver dans cette offre très riche et en perpétuel renouvellement. C'est d'autant plus vrai dans cette période de fusion des régions en France, l'occasion pour celles-ci de revisiter les dispositifs de soutien aux acteurs du livre et de la lecture, avec souvent une nouvelle prise en compte de la création littéraire comme étant le maillon fondateur de la chaîne du livre.

Laurent Delabouglise, président de la FILL

Un outil pour pouvoir enfin poser les bonnes questions

Tout auteur a des droits et des devoirs, cela va de soi, mais encore faut-il les connaître. Ce guide n'a pas la prétention de devenir votre livre de chevet mais de répondre concrètement aux questions que vous vous posez dans l'exercice de votre métier. Comment puis-je récupérer les droits d'un livre non exploité ? L'AGESSA, ça sert à quoi au juste ? Dois-je déclarer mes revenus en bénéfices non commerciaux ou en traitements et salaires ?

Marie Sellier, présidente de la SGDL

Version papier gratuite sur demande auprès du CNL ou de la SGDL.

Version numérique disponible sur les sites :

www.centrenationaldulivre.fr

www.sgdl.org

<http://fill-livrelecture.org/guide-des-auteurs-de-livres-2017/>

Contacts presse

Sébastien Bizet | sebastien.bizet@centrenationaldulivre.fr

Cristina Campodonico | communication@sgdl.org

Chloé Fraise-Bonnaud | c.fraise-bonnaud@fill-livrelecture.org

